

Offre de stage « Mares et lavognes du sud-Larzac ».

Intitulé

Diagnostic des continuités écologiques du réseau de mares et de lavogne du sud-Larzac (PNR des Grands Causses)

Contexte

Abreuvoirs traditionnels des troupeaux, les mares et lavognes sont des éléments vernaculaires des paysages agropastoraux caussenards. Si les mares et les lavognes ont été creusées, imperméabilisées et souvent pavées par les habitants, c'est qu'il s'agissait de contenir la précieuse eau avant l'adduction des plateaux caussenards.

Eparpillées un peu partout sur les causses et le contrefort, le maillage qu'elles constituent a permis leur colonisation par de nombreuses espèces aquatiques. Aussi elles attirent la faune sauvage qui souhaite s'abreuver et constituent des terrains de chasse privilégiés des hirondelles et des chauves-souris.

Le robinet a aujourd'hui remplacé les lavognes et les citernes des hameaux caussenards. Aujourd'hui à l'abandon, les points d'eau se vident, se combent et s'embroussaillent. Aussi, parmi les mares ou les lavognes encore étanches, sont introduits intentionnellement des poissons ou des espèces végétales qui perturbent ces écosystèmes fragiles.

En 2013, le Syndicat mixte du Parc naturel régional a publié un « Dossier technique » sur la création/restauration des mares et des lavognes pour la préservation de la biodiversité avec l'appui de la LPO d'Occitanie et le CPIE du Rouergue.

En 2021, le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses a souhaité communiquer et informer sur l'introduction d'espèces envahissantes pour préserver la biodiversité des mares et lavognes caussenardes. En effet, les poissons rouges et autres carpes constituent de redoutables prédateurs qui vident le point d'eau de toute autres espèces ou en broutant les végétaux et en remuant la vase perturbent l'écosystème. Pour cela, il s'est inspiré de la campagne Mare's Attaque du Parc naturel régional des Causses du Quercy avec son accord.

L'occasion de réunir un petit groupe d'experts et d'acteurs locaux pour aller plus loin. En lien avec la LPO Occitanie, l'association Nature en Occitanie, le Conservatoire des espaces naturels d'Occitanie et l'Office français de la biodiversité et l'association, le Parc des Grands Causses a lancé une opération de restauration de ces mares et lavognes autour de la Couvertoirade. Les travaux, qui ont débuté, vont du simple débroussaillage, à un travail de reconstruction des lavognes, parfois en envisageant des opérations d'enlèvement de poissons.

A l'échelle de la région Occitanie, le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie (CEN Occitanie), l'Union Régionale des CPIE d'Occitanie, Nature en Occitanie et la Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie) co-pilotent le **Programme régional d'actions en faveur des Mares (PRAM)**.

Ce programme réunit les acteurs locaux pour mutualiser leurs compétences sur les mares, afin de disposer d'un état des connaissances et de développer les réseaux de mares en vue d'enrayer le processus de dégradation et la disparition des mares d'Occitanie.

Dans ce cadre, le CEN Occitanie a constitué la base de données mares d'Occitanie par mutualisation des données d'inventaires des différentes structures sur le territoire, et créé différents outils (application, web) de saisies de mares et de leur caractérisation.

Objectifs du stage

Le stage vise à caractériser la fonctionnalité écologique du réseau de mare du sud du plateau du Causse du Larzac, notamment pour les amphibiens - et plus particulièrement le Pélobate cultripède - au regard de la déprise pastorale et les voies de communication - notamment l'autoroute A75 - qui fractionne le territoire et identifier les actions à mettre en œuvre pour préserver et renforcer le maillage de points d'eau.

Descriptif des tâches du stage

Les tâches sont décrites à titre indicatifs. Chacune d'entre-elles sera à préciser au début du stage.

TACHE 1 : STABILISER ET COMPLETER LA CARTOGRAPHIE DES MARES DU SUD LARZAC.

A partir des données compilées dans le cadre du Plan régional d'action sur les mares en Occitanie et des données des partenaires, la vise à stabiliser une cartographie des mares et des autres points d'eau du sud du plateau du Causse du Larzac, principalement des communes de la Couvertoirade, Cornus et le Clapier et des communes voisines notamment Sainte-Eulalie-de-Cernon en Aveyron et les communes limitrophes dans l'Hérault ; cela nécessite de compiler les données du PRAM Occitanie et d'autres données, le cas échéant, de vérifier ces données sur le terrain.

TACHE 2 : RENSEIGNER ET COMPLETER LES DONNEES DE PRESENCE DES AMPHIBIENS SUR UN RESEAU DE MARES

Cette tâche vise la proposition et le test d'un protocole de suivi par écoute autour des communes de La Couvertoirade, Cornus et le Clapier.

Il sera possible d'effectuer la pose d'enregistreurs et identifier les espèces présentes sur un échantillon de mares et autres points d'eau. Le stagiaire pourra être amené à réaliser des sorties aux horaires appropriés (levé du jour et tombée de la nuit) pour réaliser des observations visuelles (la capture et la manipulation des espèces protégées ne sera pas autorisée dans le cadre du stage).

TACHE 3 : PROPOSER ET TESTER UNE METHODE DE DETERMINATION DES CONTINUITES ECOLOGIQUES DES MARES

A partir des données cartographiques de répartition des mares, d'une cartographie d'occupation du sol (à adapter le cas échéant) et des données écologiques sur les espèces, la tâche a pour objectif de modéliser la connexion des points d'eau les uns avec les autres pour les espèces d'amphibiens.

Conditions de stage :

- Durée de 4 à 5 mois selon la formation
- Période à partir de février de préférence jusqu'au mois de juin ou juillet ;
- Basé à Millau (locaux du PNR des Grands Causses) ;
- Indemnisation : indemnisation minimum légale aux dates du stage ;
- Permis B et véhicule exigé (nombreux déplacements).

Profil et formation ;

- Profil : Licence Pro (bac +3) avec expériences ou Master 2 dans les domaines de l'écologie (bac +5)
- Compétences requises : très bonnes connaissances naturalistes (amphibiens notamment) connaissance en écologie du paysage et méthode d'identification des continuités écologiques, maîtrise des outils SIG.
- Qualités : Grande autonomie et adaptabilité, maturité, rigueur et sens de l'organisation, capacité d'analyse et de synthèse.

Renseignements auprès de

Jérôme Bussière
Chargé de mission Biodiversité, forêts et zones humides
Tél. : 05.65.61.35.50 (standard de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00)
Mail : jerome.bussiere@parc-grands-causses.fr

Candidature à adresser

CV et lettre de motivation à envoyer par courrier à
Monsieur le Président
Stage « Mares et lavognes »
Parc naturel régional des Grands Causses
71 bd de l'Ayrolle - 12100 MILLAU

Et copie par mail à :
jerome.bussiere@parc-grands-causses.fr

Les candidatures seront étudiées sur la base des compétences, des motivations du candidat ainsi que de la cohérence de cette expérience de stage au regard de son parcours. Des entretiens en visio-conférence pourront être organisés. Les candidats sont libres de faire valoir leurs propositions et idées pour la conduite de la mission dans la lettre de motivation.

Réponses souhaitées le 30 novembre 2023 au plus tard.